

### Sous-section 5.—Données du recensement sur l'emploi et le chômage.

Le groupe "employés à gages" est un des trois groupes qui constituent la "population active" dénombrée lors du recensement. Les deux autres sont intitulés "patrons" et "personnes travaillant à leur propre compte", ces dernières comprenant les cultivateurs, maréchaux-ferrants ruraux, petits boutiquiers, médecins, avocats et autres qui travaillent à leur compte mais n'emploient pas d'autres personnes. Les employés à gages forment le groupe de beaucoup le plus important qui comprend, d'après la définition du recensement, "toute personne employée à salaire ou à gages, fût-elle directeur général d'une banque, d'un chemin de fer ou d'un établissement manufacturier ou tout simplement journalier".

Lors du recensement du 1er juin 1931, on a fait une investigation compréhensive sur le chômage parmi les employés à gages du Canada. On a commencé par demander à chaque employé à gages du pays s'il était employé ou non lors du recensement (lundi, 1er juin 1931); dans la négative, il devait déclarer la cause sous les rubriques suivantes: "manque d'emploi", "cessation temporaire du travail", "grève ou lockout", "maladie", "accident" et autres. Le but de cette investigation était d'obtenir une vue d'ensemble aussi exacte que possible sur l'emploi tel qu'il était à une date fixe.

En deuxième lieu, chaque employé à gages était requis de déclarer le nombre de semaines qu'il avait chômé au cours des douze mois précédant le recensement, c'est-à-dire entre le 1er juin 1930 et le 1er juin 1931, et à laquelle des causes ci-dessus énumérées son inactivité était attribuable. Une analyse compréhensive des données sous la seconde rubrique, classifiées selon les occupations, le lieu de naissance, la nationalité, etc. est en préparation.

**Employés à gages occupés et inactifs le 1er juin 1931.**—Le grand total des habitants du pays auxquels s'applique la définition "employés à gages" était de 2,564,879 le jour du recensement, dont 2,093,211 ou 81.39 p.c. étaient occupés ce jour-là tandis que 471,668 ou 18.61 étaient sans emploi; 8,139 sur 10,000 avaient donc du travail le 1er juin 1931, alors que 1,861 chômaient. Parmi les chômeurs, 392,809 attribuaient leur inactivité au "manque d'emploi". Il ne faut pas oublier, à ce propos, que même lors des périodes de grande activité industrielle il y a des milliers d'ouvriers sans emploi temporairement et que des milliers de manœuvres qui n'ont pas d'emploi à une certaine date peuvent en obtenir le lendemain. Ce chiffre de 392,809, équivalant à 15.32 du total des employés à gages du Dominion ou à 1,532 sur 10,000, peut être considéré comme étant celui des "chômeurs", dans le sens ordinaire du terme, lors du recensement. Environ cinq personnes sur six qui chômaient le 1er juin 1931 ont donné pour raison le "manque d'emploi".

Les autres causes de chômage sont de moindre importance; 42,443 personnes déclarent avoir été mises hors d'emploi par la "cessation temporaire du travail", ce nombre n'équivalant qu'à 1.66 p.c. du nombre d'employés à gages ou un sur soixante. Il ne faut pas perdre de vue, toutefois, que ces personnes avaient lieu de s'attendre